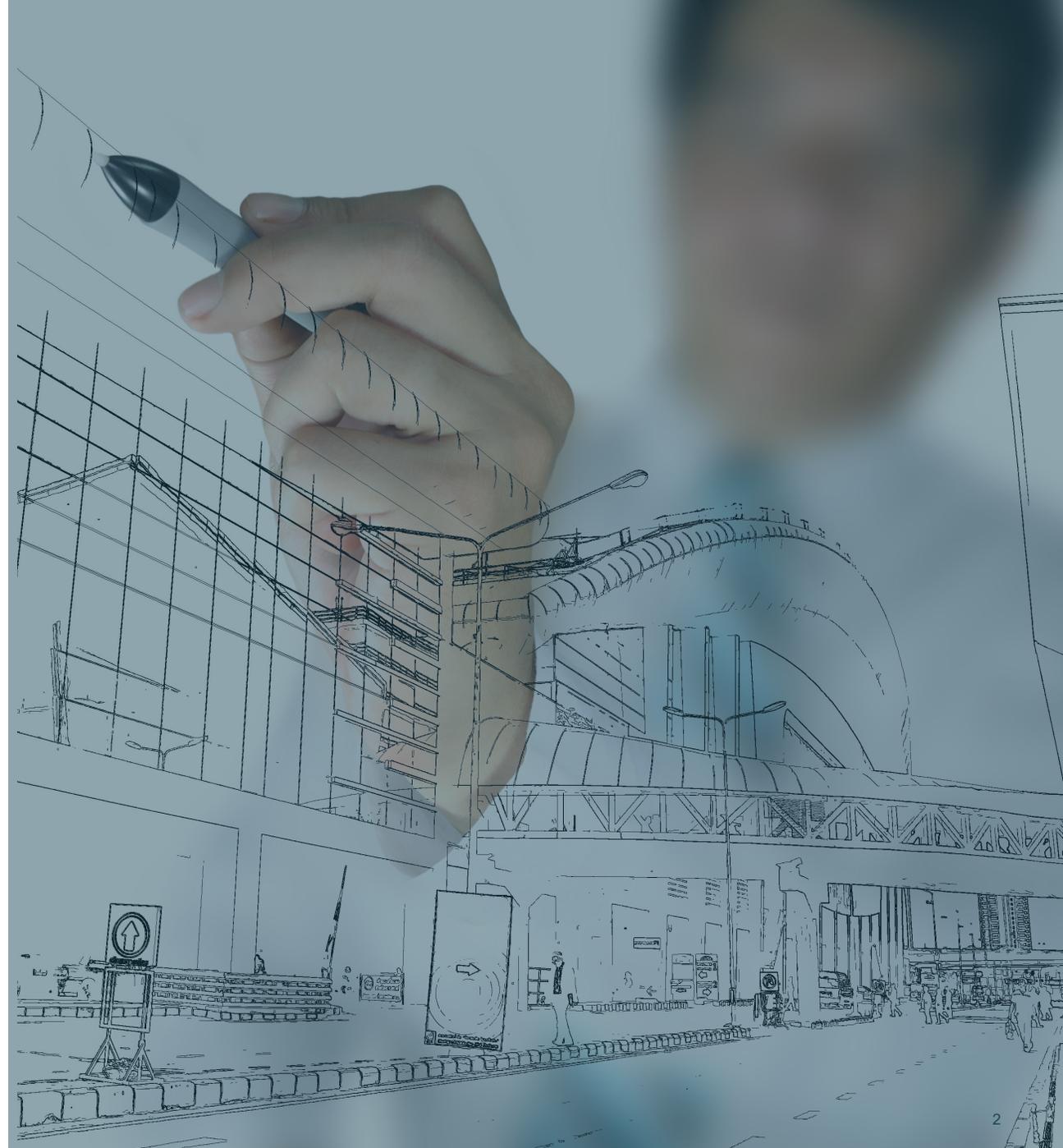


Appel à manifestation d'intérêt
“Acteurs Socioéconomiques Engagés dans
la Transition écologique des Territoires
(ASSETT)”



1. Renforcer l'implication des acteurs socioéconomiques dans la transition écologique des territoires



Ambitions et objectifs des collectivités

Des documents-cadres portés par les collectivités sur la transition écologique...



... mais aussi des plans régionaux (SRADDET) et nationaux (SNBC)



... fixent des objectifs ambitieux sur différents domaines de la transition écologique du territoire



ÉNERGIE



DÉCHETS ET
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



EAU,
AGRICULTURE,
BIODIVERSITÉ



MOBILITÉ

Pour les atteindre, l'implication des acteurs socioéconomiques du territoire est indispensable (entreprises, associations, établissements publics...)



L'objectif de cette démarche est de **coconstruire** un dispositif permettant de **sensibiliser**, de **valoriser** et **d'engager** tous les acteurs du territoire dans la transition écologique.

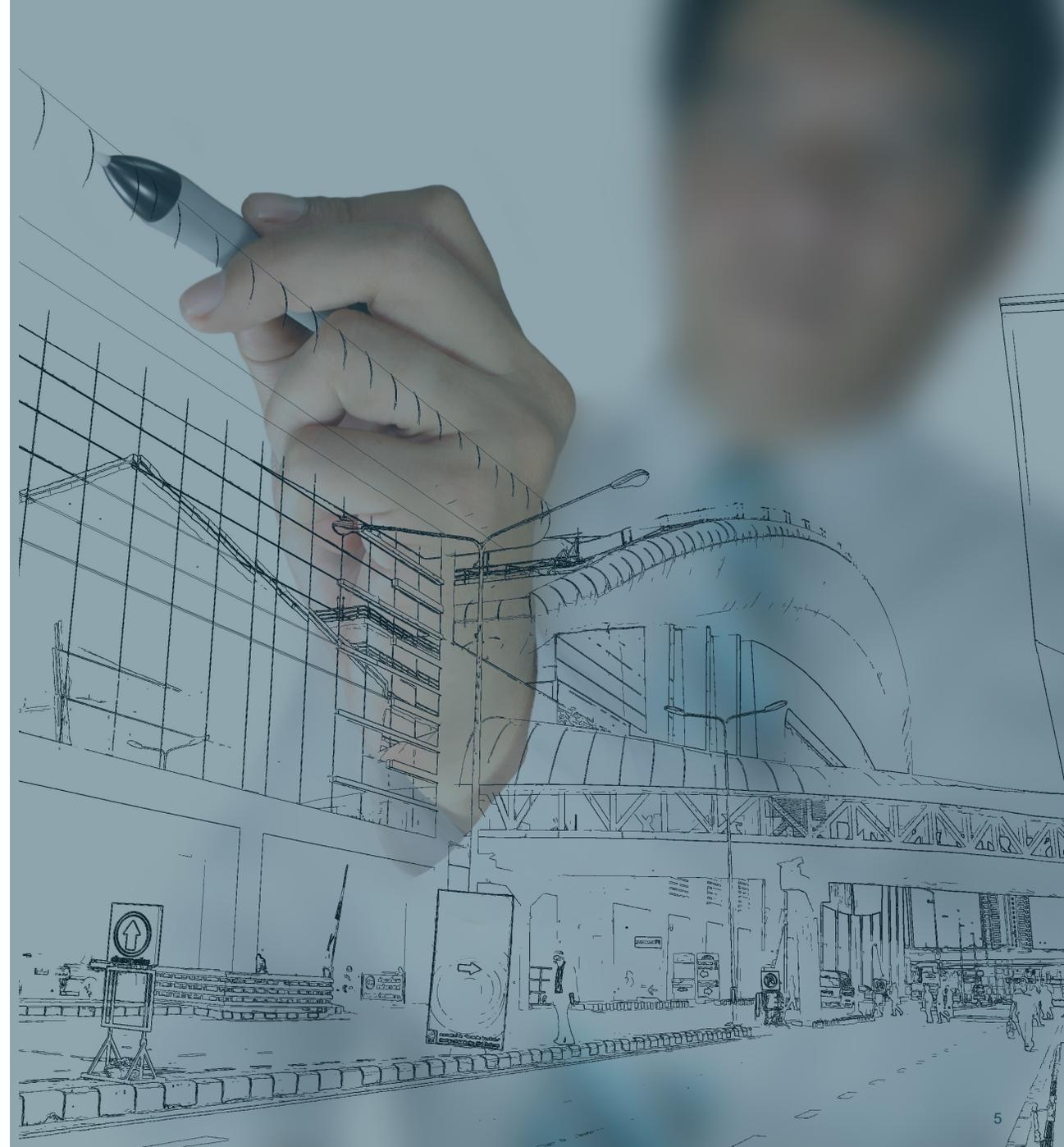
Des acteurs désireux de s'engager dans la transition écologique

La prise de conscience des entreprises (notamment PME & ETI) sur l'importance des enjeux écologiques a fortement progressé ces dernières années (étude BPI France, avril 2023)



Un défi majeur : les PME & ETI françaises représentent entre 27% et 32% de l'empreinte carbone française totale
source : BPI France, Décarboner les PME & ETI françaises, avril 2023

2. Proposer aux collectivités et acteurs socioéconomiques, un dispositif souple et adaptable selon les besoins



Un dispositif pour engager les acteurs dans la transition écologique



1. Accélérer la sensibilisation et l'engagement des acteurs socioéconomiques
2. Suivre leurs actions, les partager et les valoriser
3. Créer une dynamique collective et renforcer l'ancrage des acteurs sur le territoire



Un **outil d'auto-évaluation** pour se positionner et évaluer sa maturité dans la transition écologique



Une **boîte à outils** et un **accompagnement dédié de la collectivité** pour progresser et engager des actions d'amélioration



Une **émulation**, un **partage des retours d'expérience** et une **valorisation des acteurs engagés** (trophées, etc.)

Un parcours type pour les acteurs du territoire



- 1 **Je réalise périodiquement et à mon rythme l'auto-évaluation de ma structure** (entreprises, associations ...) sur un outil en ligne pour suivre mes avancées et marges de progression.



- 2 **J'obtiens des ressources personnalisées** en fonction de mes résultats pour passer à l'action et je suis accompagné par la collectivité et ses partenaires (CCI, etc.).



- 3 **Je valorise mon engagement** (communication, image de l'entreprise, etc.) **et je suis valorisé par la collectivité** (trophées, organisation d'évènements, etc.).



- 4 **J'intègre le réseau territorial des « acteurs engagés »** animé par la collectivité et je bénéficie de **partage d'expériences** de mes pairs.

La possibilité d'utiliser un outil d'auto-évaluation

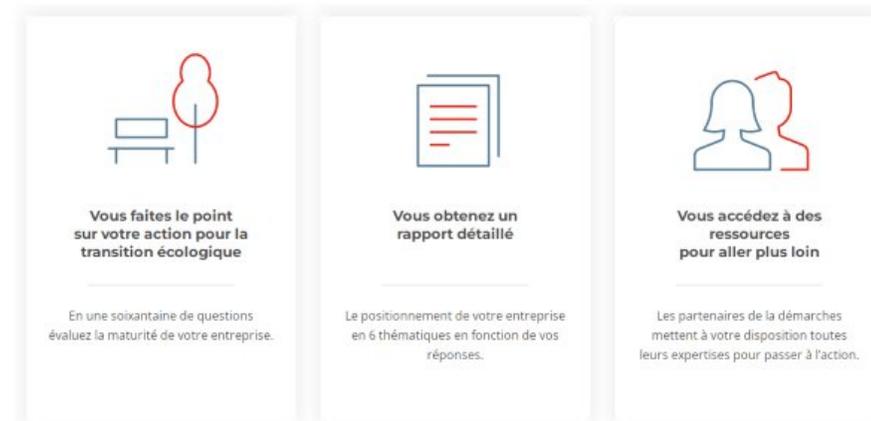
Le Cerema, en partenariat avec la Banque des Territoires, a conçu un outil évolutif permettant à tout type d'acteur :

1. de **remplir son profil** et partager ses résultats s'il le souhaite
2. de **s'auto-évaluer** et d'obtenir un score à partir d'un questionnaire sur la transition écologique
3. d'**accéder à des ressources** pour s'améliorer et lancer des actions
4. de **suivre sa progression** dans le temps via une **restitution des résultats** par catégorie de questions

Cet outil open-source est :

- entièrement personnalisable
- évolutif
- déployable sur les serveurs de la collectivité ou accessible en mode SaaS
- pensé pour être maintenu en interne, ou faire l'objet d'un contrat de maintenance de gré à gré, sur la durée, avec un prestataire

Comment fonctionne l'outil d'auto-diagnostic ?



ME CONNECTER ET TESTER LE PROTOTYPE

RÉSULTATS DE L'AUTO-ÉVALUATION

Acteurs Engagés : auto-diagnostic (prototype)

1,8/5
Votre moyenne



ENERGIE

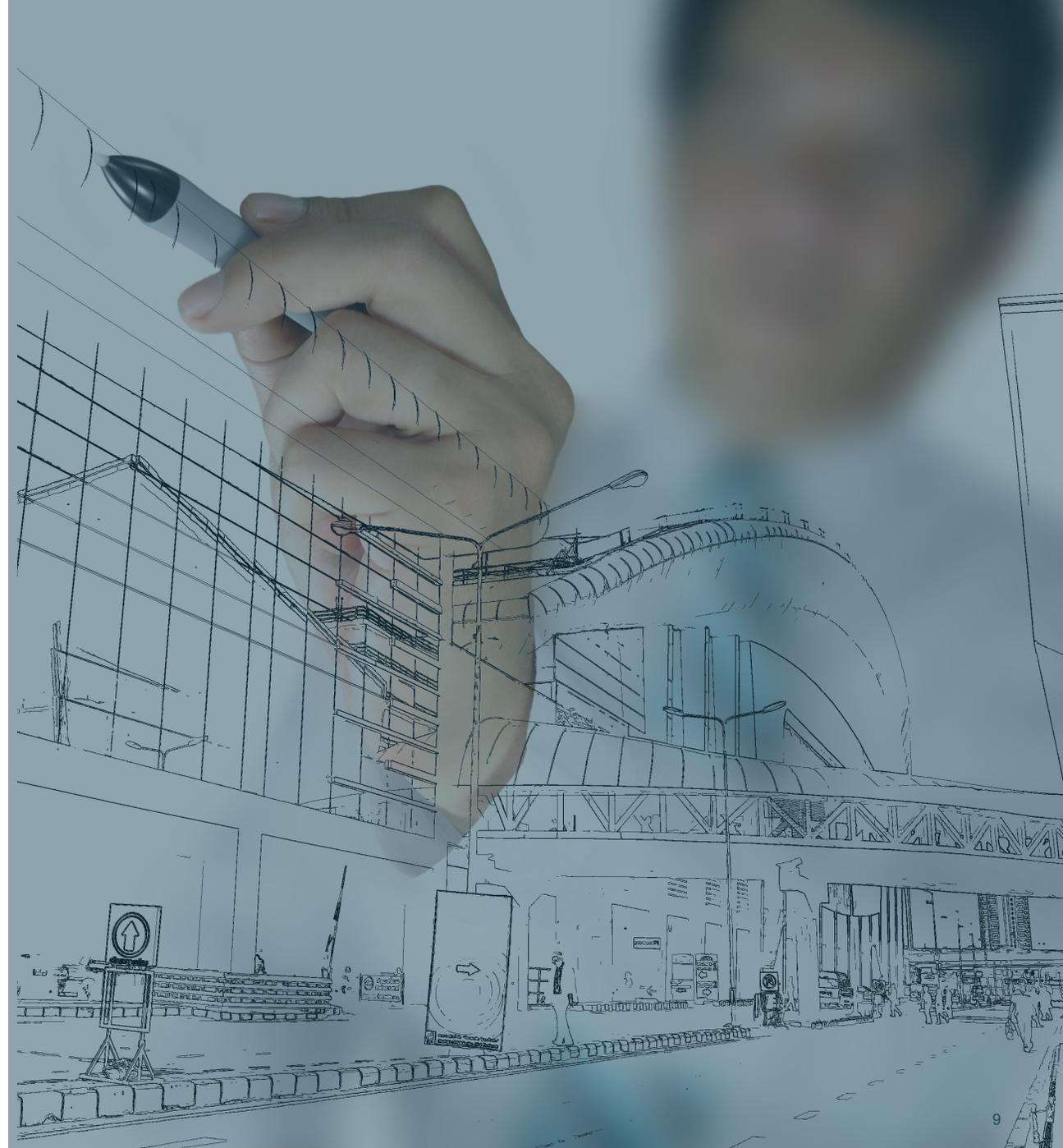
2,5/5 Niveau avancé

Vous avez atteint un score supérieur à 80% en énergie, soit profil intermédiaire. Bravo ! Vous avez une connaissance précise de vos consommations par usage et contribuez à la diffusion des bonnes pratiques, parmi d'autres actions.

Ressources pour aller plus loin

- ▶ Engagez-vous avec Grand Poitiers pour faire de l'autoconsommation énergétique c...
- ▶ Il existe des soutiens financiers pour encourager et soutenir vos projets (subv...

3. S'appuyer sur la dynamique en cours pour accélérer la transition écologique des acteurs socioéconomiques



Une élaboration progressive et partagée du dispositif

Sensibiliser et impliquer

S'évaluer pour progresser

Animer et accompagner

1

Etat des lieux et cadrage avec la collectivité

- Contexte territorial, besoins et attentes
- Cibles et thématiques TE prioritaires
- Gouvernance du dispositif et partenaires à mobiliser
- Animation de la démarche et communication (marque, etc.)



Mobilisation et implication des acteurs du territoire

- Cycle d'ateliers en intelligence collective pour se positionner et contribuer à la transition écologique du territoire
- Modalités d'animation et d'accompagnement au déploiement opérationnel des actions de transition
- Co-élaboration de la charte des acteurs engagés (notamment le fait de s'auto-évaluer)



3

Référentiel d'auto-évaluation

- Co-construction du référentiel d'auto-évaluation :
- Thématiques abordées
- Format des questions
- Système de notation



Création de la base de ressources

- Typologies des offres d'accompagnement et des domaines couverts
- Besoins RH et/ou Finances

4

5

Mise en ligne de l'outil

- Paramétrages de l'outil en ligne
- Test par une promotion d'acteurs pionniers (auto-évaluation et ressources)
- Analyse des retours d'expériences et ajustement du dispositif



6

Lancement officiel du dispositif

- Valorisation et accompagnement au déploiement opérationnel des actions de TE (AMI, trophées, etc.)
- Animation avec un partage de bonnes pratiques et mise en réseau des acteurs



Amplifier la dynamique pour accélérer la transition écologique

Acteurs SocioéconomiqueS Engagés dans la Transition écologique des Territoires (ASSETT) : approche globale (plateforme/réseau) et dispositifs locaux



Co-construction et adaptation locale du dispositif pour une pleine mobilisation et appropriation par les acteurs sur chaque territoire



Plateforme nationale avec un **espace modulable et adaptable** pour **chaque collectivité** (selon contexte et enjeux locaux, typologie d'acteurs, etc.)



Animation du réseau national des acteurs engagés dans les transitions pour partager les expériences et progresser ensemble



Cibles prioritaires pour l'accompagnement : entreprises avec la possibilité d'intégrer à terme également les associations et établissements publics

Nos territoires d'expérimentation

- Depuis janvier 2022 : co-construction puis lancement du dispositif « Engagés pour la transition écologique » avec la **Communauté urbaine de Grand Poitiers**
- Depuis mai 2023 : mission de transformation écologique des entreprises avec la **Métropole Européenne de Lille**
- Début 2024 : **AMI pour l'adaptation du dispositif « ASSETT »**
- **Reconduction de l'AMI ASSETT au fil de l'eau**

Un dispositif co-piloté par le Cerema et Efficacity :
quentin.poilve[a]cerema.fr et l.cauchard[a]efficacity.com



AMI ASSETT (reconduit)

L'AMI est à présent « au fil de l'eau »

Les candidatures peuvent être soumises par les collectivités au fil de l'eau. Elles seront instruites par ordre d'arrivée.

Le porteur de projet répondant au présent AMI peut être une **commune** ou un **établissement public de coopération intercommunale (EPCI)**.

Le dispositif « Acteurs SocioéconomiqueS Engagés dans la Transition écologique des Territoires (ASSETT) » est présenté plus en détails dans les pages suivantes.

Le présent appel à manifestation d'Intérêt (AMI) lancé conjointement par le **Cerema et Efficacity**, avec le soutien de France Ville Durable, vise à renforcer l'implication des acteurs socioéconomiques dans la transition écologique des territoires.

L'AMI est destiné aux collectivités (EPCI et communes) et vise à adapter localement un dispositif expérimenté durant près de deux années sur le territoire de la Communauté urbaine de Grand Poitiers (avec le soutien de l'ADEME), et en tenant également compte des retours d'expérience d'autres collectivités pilotes (dont les missions avec la Métropole Européenne de Lille, Toulouse Métropole, Communauté de Communes du Haut-Poitou, Métropole Rouen Normandie).

Ce dispositif, codéveloppé par le Cerema et Efficacity, répond à un **besoin urgent des collectivités de mobiliser efficacement les acteurs socioéconomiques de leur territoire pour répondre aux défis de la transition écologique**.

L'AMI permettra ainsi aux collectivités intéressées de pouvoir bénéficier d'un important retour d'expérience et d'une adaptation locale du dispositif « ASSETT ».

Processus global de l'AMI

Le processus de l'AMI est organisé en plusieurs étapes : le dépôt des dossiers, l'évaluation et la contractualisation

▪ Dépôt des candidatures

Les candidatures (et demandes de renseignement sur l'AMI) doivent être adressées sous format électronique par mail à Lionel CAUCHARD et Quentin POILVE :

- l.cauchard@efficacity.com
- quentin.poilve@cerema.fr

▪ Décisions

Une instruction sera réalisée par le CEREMA et Efficacity, afin de sélectionner les collectivités qui bénéficieront d'une adaptation du dispositif ASSETT.

Le comité de sélection s'assurera de la diversité des collectivités et des typologies de territoires retenus.

▪ Contractualisation

L'accompagnement apporté par le CEREMA et Efficacity fera l'objet d'un partenariat de R&D signé avec la collectivité. Ce partenariat précisera les engagements notamment financiers de chacun.

▪ Conditions financières

Les candidatures sélectionnées dans le cadre du présent AMI bénéficieront d'un **cofinancement d'Efficacity à hauteur de 40% du coût total**.

Le coût de l'accompagnement pour l'adaptation locale du dispositif ASSETT est estimé à 60 000€ HT (72 000€ TTC) soit un **reste à charge pour la collectivité de 36 000€ HT (43 200€ TTC)**, grâce au cofinancement de 40% par Efficacity (24 000€ HT soit 28 800€ TTC).

▪ Contenu de la candidature

La candidature s'appuie sur un formulaire d'une page contenant les éléments suivants :

- Nom de la collectivité (EPCI ou commune)
- Directions et services de la collectivité impliqués dans la candidature
- Contexte et motivation de la candidature
- Souhait de la collectivité pour l'adaptation du dispositif ASSETT
- Contact(s) au sein de la collectivité

La collectivité devra également signer une lettre d'engagement dans l'AMI ASSETT